

**Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :** Société BRL (Société d'Economie Mixte Locale)

**Correspondant :** M. Jean-Pierre DUMONT, 1105 avenue Pierre Mendès France BP 94001, 30001 Nîmes cedex 5,  
adresse internet du profil acheteur : <https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/index.jsp>

**Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs**

**Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur :**

- Aménagement, gestion, exploitation réseau hydraulique régional.

**Objet du marché :** Accord cadre à bons de commande pour des prestations de diagnostics amiante et HAP dans les enrobés de différentes routes traversées dans le cadre des projets sous maîtrise d'ouvrage BRL.

**Catégorie de services :** 27

**Classification CPV (Vocabulaire Commun des Marchés) :**

- Objet principal : 71610000

**Lieu d'exécution et de livraison :** Départements : du Gard (30), de l'Hérault (34) et de l'Aude (11)

**Code NUTS :** FRJ1

**La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC.**

**L'avis implique un marché public**

**Caractéristiques principales :**

- Des variantes seront-elles prises en compte : non
- Prestations de diagnostics amiante et HAP dans les enrobés destinées à répondre aux besoins de BRL, dans le cadre de ses opérations.
- Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : Marché à bons de commande qui seront notifiés par le pouvoir adjudicateur au fur et à mesure des besoins.

Marché à bon de commande avec minimum et maximum :

LOT 1 : Secteur Est

Minimum : 25 000 euro(s)HT

Maximum : 90 000 euro(s)HT

LOT 2 : Secteur Ouest

Minimum : 25 000 euro(s)HT

Maximum : 90 000 euro(s)HT

**Prestations divisées en lots :** oui

Possibilité de présenter une offre pour un ou plusieurs lots

**Durée du marché ou délai d'exécution :** 48 mois à compter de la notification du marché

**Cautionnement et garanties exigés :** Aucune clause de garantie financière ne sera appliquée.

**Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :**

Financement : BRL : 100%

Avance selon les dispositions du Code de la commande publique.

Prix unitaires. Les modalités de révision sont indiquées au CCAP.

Les sommes dues au(x) titulaire(s) et au(x) sous-traitant(s) de premier rang éventuel(s) du marché, seront payées dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes.

**Forme juridique** que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : L'offre, qu'elle soit présentée par une seule entreprise ou par un groupement, devra indiquer tous les sous-traitants connus lors de son dépôt. Elle devra également indiquer les prestations dont la sous-traitance est envisagée, la dénomination et la qualité des sous-traitants qui l'exécuteront à la place du titulaire.

Le pouvoir adjudicateur ne souhaite imposer aucune forme de groupement à l'attributaire de l'accord-cadre. En cas de groupement conjoint, le mandataire est solidaire.

Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois :

- En qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ;
- En qualité de membres de plusieurs groupements.

**L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières** : non

**Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature** : français.

**Unité monétaire utilisée, l'euro**

**Conditions de participation :**

• Critères de sélection des candidatures : Si une entreprise répond aux 2 lots, les pièces de la candidature sont à produire en un seul exemplaire.

Pour présenter leur candidature, les candidats utilisent soit les formulaires DC1 (lettre de candidature) et DC2 (déclaration du candidat) disponibles gratuitement sur le site [www.economie.gouv.fr](http://www.economie.gouv.fr), soit le Document Unique de Marché Européen (DUME).

• Situation juridique - références requises : Renseignements concernant la situation juridique de l'entreprise en application des articles R2143-3 et R2143-4 du Code de la commande publique :

- Les pouvoirs de la personne habilitée à engager le candidat ;
- Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas des interdictions de soumissionner, et notamment qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés ;
- Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail.

• Capacité économique et financière - références requises : Renseignements concernant la capacité économique et financière de l'entreprise en application des articles R2143-6 à R2143-12 du Code de la commande publique :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et, le cas échéant, le chiffre d'affaires concernant les services objet du contrat, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles ;

- Déclaration appropriée de banques ou, le cas échéant, preuve d'une assurance pour les risques professionnels.

• Référence professionnelle et capacité technique - références requises : Renseignements concernant les références professionnelles et la capacité technique de l'entreprise en application des articles R2143-11 et R2143-12 du Code de la commande publique :

- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années ;
- Liste des principaux services effectués au cours des trois dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les plus importants indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou donneur d'ordre.
- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du contrat ;
- Indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique et/ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du contrat.

Niveau(x) spécifique(s) minimal(aux) exigé(s) : Pour chaque lot, les certificats de qualifications et/ou accréditations demandés aux candidats sont les suivants :

- Les certificats d'autorisations d'intervention à proximité des réseaux (AIPR) ;
- Pour chaque employé, l'attestation de compétence « sous-section 4 » délivrée par un organisme certifié, conformément à l'arrêté du 23 février 2012 définissant les modalités de la formation des travailleurs à la prévention des risques liés à l'amiante

- Pour la recherche d'amiante, l'accréditation COFRAC du programme 144 du laboratoire pour la réalisation de l'essai de la norme NF X 43-050 (ou organisme européen équivalent) ;
- Pour la recherche d'HAP, l'accréditation du laboratoire suivant le référentiel de la norme EN 15527 (ou organisme européen équivalent).

Chacun des certificats précités pourra faire l'objet d'équivalence d'organisme tiers indépendant. Les entreprises étrangères pourront quant à elles fournir ceux délivrés par les organismes de leur état d'origine.

**Marché réservé :** Non

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON.

**Critères d'attribution :** Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

**Type de procédure :** Procédure adaptée

**Date limite de réception des offres :** 22 février 2021 à 12 h 00

**Délai minimum de validité des offres :** 180 jours à compter de la date limite de réception des offres.

**Numéro de référence attribué par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice :** 01\_21MA

**Renseignements complémentaires :** Chaque lot fera l'objet d'un accord-cadre attribué à un seul opérateur économique.

Les candidats ont la possibilité de soumettre des offres pour les 2 lots dans le respect des exigences minimales.

La date prévisionnelle de notification est début mars 2021

L'accord-cadre est conclu pour une période initiale de 1 an à compter de la notification de l'accord-cadre. L'accord-cadre pourra être reconduit trois fois pour une période de 1 an. La durée totale de l'accord-cadre, reconductions comprises, ne pourra excéder quatre ans.

Les critères relatifs à la sélection de la candidature sont : Garanties et capacités techniques et financières ; Capacités professionnelles. Les critères de jugement des offres comportent des sous critères sont précisés au règlement de la consultation.

Dans le cadre de la procédure dématérialisée, le Dossier de consultation est à retirer gratuitement dans : <http://www.achatpublic.com> voir adresse internet (format .doc; .pdf; .xls; .dwg ). L'accès à [achatpublic.com](http://www.achatpublic.com) peut s'effectuer via le site [www.brl.fr](http://www.brl.fr). Rubrique appel d'offres / consulter les marchés des concessions et un lien permet d'accéder à la plateforme d'achatpublic.com Les plis doivent impérativement être transmis par voie électronique : les modalités de cette transmission sont définies au règlement de la consultation.

**Date d'envoi du présent avis à la publication :** 19 janvier 2021

**Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif et technique peuvent être obtenus :** BRL DAP, 1105 avenue Pierre Mendès France BP 94001, 30001 Nîmes cedex 5

**Instance chargée des procédures de recours :** Selon l'article L211-14 du code de l'organisation judiciaire, Président du Tribunal de grande instance de Marseille, 6 rue Joseph Autran, 13006 Marseille, tél. : 04 91 15 50 50

**Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :** Greffe du Tribunal de grande instance de Marseille, 6 rue Joseph Autran, 13006 Marseille, tél. : 04 91 15 50 50

**Nature et désignation des lots :**

Lot(s) 1 Secteur Est

Correspondant au périmètre géographique de la Concession Régionale gérée par BRL pour les communes du

Département du Gard et de l'Hérault jusqu'au fleuve Hérault, y compris le fleuve et sa rive droite.

C.P.V. - : Objet principal : 71610000

Durée du lot ou délai d'exécution : 48 mois à compter de la notification du marché

Lot(s) 2 Secteur Ouest

Correspondant au périmètre géographique de la Concession Régionale gérée par BRL pour les communes du Département de l'Hérault depuis le fleuve Hérault (hors rive droite) et de l'Aude.

C.P.V. - : Objet principal : 71610000

Durée du lot ou délai d'exécution : 48 mois à compter de la notification du marché